



FORMATION SUPÉRIEURE



BREVET FÉDÉRAL DE
CHEF D'ÉQUIPE
CHARPENTIER

F R E
+ C
E M



www.ecole-construction.ch

école de la
construction!
fédération vaudoise des entrepreneurs

Au cours de leur formation, les chefs d'équipe acquièrent **les compétences opérationnelles** leur permettant **d'organiser, de réaliser et de diriger** l'exécution correcte de certains objets, sous leur responsabilité ou en collaboration avec un contremaître.

Ils **possèdent les compétences d'encadrement** d'une équipe de collaborateurs.

Ils **maîtrisent** les processus placés sous leurs responsabilités sur les plans :

- **économiques**
- **légaux**
- **écologiques**
- **des techniques de construction**
- et des normes moyennant la prise en compte de la **sécurité au travail et de la protection de la santé**.

Ils attestent qu'ils sont au bénéfice des **compétences opérationnelles** requises au terme de leur formation lors de procédures de qualification (examens) organisées par l'association professionnelle responsable en vue de l'obtention du certificat de chef d'équipe.

La formation supérieure est actuellement en cours de révision complète.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Objectif	Obtenir le diplôme de chef d'équipe charpentier. Ce diplôme donne également accès au cours de brevet fédéral de contremaître charpentier.
Conditions d'admission	<p>Etre en possession d'un CFC de charpentier et pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité professionnelle de 1 an dans le domaine professionnel concerné.</p> <p>La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.</p> <p>L'admission des participants provenant de professions apparentées est de la compétence de la commission de cours.</p> <p>Le Secrétariat d'état à la formation et à l'innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers.</p>
Certification	Diplôme de chef d'équipe charpentier
Frais d'inscription <i>Sous réserve de modification</i>	<p>Entreprise cotisante CPR¹ : CHF 8'640.00 Entreprise non-cotisante : CHF 10'800.00 + frais d'examen final</p> <p>¹Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none">• Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.• Tout cours débuté est entièrement dû.• La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.• Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.• Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.• La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.• Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.
Aide financière	Dès 2018, la Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile. Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.
Durée	Trois cycles de formations répartis sur 1 année et demie, pour un total de 540 périodes. Plusieurs vendredis et samedis.
Dates	Se renseigner auprès de l'école.
Délai d'inscription	Se renseigner auprès de l'école
Renseignements et inscriptions	Coordonnées en bas de la page.

Thèmes	Branches	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle
Connaissances de base	Communication, calcul professionnel, statique, matériaux, construction	72	76	116
Organisation d'entreprise	Conduite d'entreprise, rapports et métrés	16	4	8
Préparation	Préparation du travail plans d'atelier, géométrie descriptive et tracé par le calcul	80	92	48
Production	Technique de travail		4	8
Montage	Conduite de chantier	8	8	4
<u>Total du nombre de périodes</u> <i>Sous réserve de modifications</i>		176	184	184